

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE CALCUL DE LOYER

C0108

ENJEUX

Bien informer les locataires et demandeurs pour une crédibilité renforcée.

Face aux questions des locataires, des amicales et collectifs divers, de mieux en mieux informés, le service "loyers et charges" ainsi que les personnels décentralisés en agence de proximité (responsables de gestion locative) doivent être en capacité d'apporter des réponses techniques et juridiques actualisées.

PUBLIC

Collaborateur du service loyers. Responsable d'agence. Chargé de clientèle. Responsable et agent de gestion locative.

OBJECTIFS

- › analyser le cadre législatif et réglementaire en matière de fixation et d'évolution du loyer
- › repérer les principes de calcul de la surface corrigée pour les opérations anciennes
- › identifier les principes de la surface utile pour les opérations nouvelles
- › présenter aux locataires la base de calcul selon les cas.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation fera alterner des exposés illustrés d'exemples et des exercices de calcul.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Marina MARCHI et Marie-Frédérique BLANC, Formatrices, expertes dans le domaine du logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 avril 2025
4 juillet 2025
30 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Liaison entre les financements et les prix des conventions**
 - › loyers des logements conventionnés PLA, PLAI, PLUS, PLS et loyers dérogatoires
 - › logements non conventionnés
- **Les méthodes de calcul des surfaces de logements**
 - › surface corrigée : les pièces, les coefficients, les équivalences superficielles, les conséquences des modifications dans un logement
 - › surface utile : les surfaces des pièces et annexes, le coefficient de structure, les critères techniques, les marges départementales et l'avis du 12 avril 2016
 - › exercices pratiques de chiffrage des loyers
- **La détermination du prix du loyer au regard des textes et des conventions**
 - › les prix plafonds des conventions et leur actualisation (PLUS, PLAI, PLS, PLI, loyer après réhabilitation)
 - › analyse en commun d'une convention-type de financement
 - › les accords collectifs de location et la loi MOLLE
 - › la réglementation applicable aux augmentations annuelles
 - › les indus et les situations spécifiques dans le cas d'erreurs de calcul, de surface
- **Les obligations liées au rachat de patrimoine**
 - › les prix des loyers applicables et leur actualisation
 - › les obligations financières suite au conventionnement de l'immeuble
 - › la réglementation locative applicable
 - › l'impact sur le SLS
- **Cas pratiques : exercices de calculs**
- **Synthèse collective sur les pratiques à mettre en place.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr